

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école Lanouette tenue le mardi 10 septembre 2019, au service de garde de l'école

Présences : 12

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION - ADOPTION
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Début de la rencontre : 20 h 15. Mme Josée souhaite la bienvenue à toutes et à tous.</p> <p>Mme Josée Michaud fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Simard APPUYÉ PAR Mme Renée Lebreton</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE-19-20-001
2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée	Mme Josée Michaud agira comme présidente lors de l'assemblée.	
3. Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée	Mme Mélanie Chénard agira comme secrétaire lors de l'assemblée.	
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle des parents et suivis	Mme Josée Michaud fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 11 septembre 2018.	

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION ADOPTION
	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Simard APPUYÉ PAR Mme Marie-Ève Côté</p> <p>QUE les procès-verbaux soient adoptés tel que lus.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE-19-20-002
<p>5. Reddition de compte :</p> <p>a) Rapport annuel du CÉ (83 LIP);</p> <p>b) Reddition de compte sur le projet éducatif (83 LIP) et le plan de lutte (83.I LIP).</p>	<p>Mme Josée Michaud présente le rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement.</p> <p>Tout ce qui est nommé par la loi est coché. Aucun contrat n'a été conclu, aucune subvention, aucun programme spécial, aucun invité sauf un parent une fois.</p> <p>Mme Josée Michaud présente le projet éducatif 2019-2022 et le plan de lutte 2018-2019. Plan de lutte : C'est une obligation, association avec l'Université Laval, défi cour d'école, on continue de travailler la bienveillance. Projet éducatif : Document qui fait foi de tout, objectifs à prôner, comité se poursuit cette année, les enseignants préfèrent cibler des objectifs sans les pourcentages. Objectifs : Diminuer l'écart entre les filles et les garçons en français lecture au premier cycle, augmenter le taux de réussite des élèves de fin de 1er cycle en français lecture et augmenter le nombre d'élèves actifs physiquement à 60 minutes par jour.</p>	

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION ADOPTION
<p>6. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat (42 et ss. LIP). N.B. La durée du mandat des parents est de 2 ans.</p>	<p>Mme Josée Michaud donne de l'information concernant le conseil d'établissement. S'assurer que l'école voit à tous ses mandats, service de qualité, utilisation des locaux, sorties éducatives, le budget, documents soient acheminés, matériel scolaire, liste scolaire. Environ 7 rencontres annuelles. 6 parents, 3 enseignants, 1 personne du soutien, 1 personne du service de garde, 1 commissaire, 1 membre de la communauté.</p>	
<p>7. Information sur le rôle du comité de parents, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat (189 et ss. LIP). N.B. La durée du mandat au comité de parents est de 1 an.</p>	<p>Mme Josée Michaud donne de l'information concernant le comité de parents. 8 rencontres annuelle.</p>	
<p>8. Information sur le pouvoir de l'assemblée générale des parents de mettre en place :</p> <p>8.1 un organisme de participation des parents (OPP), son rôle, sa composition, son fonctionnement et nomination des membres (96 et ss. LIP); N.B. La durée du mandat à l'OPP est de 1 an.</p> <p>8.2 un comité de parents du service de garde. N.B. les modalités de fonctionnement de ce comité sont à établir par le conseil d'établissement en cours d'année (256 LIP).</p>	<p>Mme Josée Michaud donne de l'information concernant l'OPP. Participer à la vie de l'école et visibilité dans l'école. Les mandats doivent venir de l'école, jusqu'à maintenant (collation, photos, financement).</p> <p>Mme Josée Michaud donne de l'information concernant le comité de parents du service de garde. Mandat à venir, Demande de parents qui doit être acheminée au CÉ. Le CÉ sera informé lorsque les détails seront plus précis.</p>	

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION ADOPTION
<p>9. Adoption de règles d'élection. N.B. On peut simplement procéder par vote à mains levées ou par vote secret.</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélanie Chénard APPUYÉ PAR Mme Josée Martel</p> <p>QUE l'élection des parents au conseil d'établissement soit fait par vote secret.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE-19-20-003</p>
<p>10. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs d'élection.</p>	<p>IL EST PROPOSÉ Mme Mélanie Chénard APPUYÉ PAR Mme Josée Martel</p> <p>QUE la présidente d'élection soit Mme Valérie Simard et qu'il n'aura pas de scrutateur d'élection.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE-19-20-004</p>
<p>11. Élection de parents au CÉ, selon le nombre de postes vacants (47 LIP). N.B. Il est important de mentionner aux parents que s'ils n'élisent pas le nombre requis de représentants lors de la séance, il n'y aura pas de CÉ et les pouvoirs du CÉ seront exercés par la direction (52 LIP).</p>	<p>3 postes vacants : Renée Lebreton Marie-Josée Simard Catherine Caillouette</p> <p>Les personnes suivantes se présentent pour les élections : Marie-Josée Simard Catherine Caillouette Mathieu Landry Otis</p>	

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION ADOPTION
<p>11.1 Élection de substitut(s) aux parents du CÉ (51.1 LIP). N.B. Il est suggéré de conserver le nom des candidats non élus et le résultat du vote afin de créer une banque de candidats en cas de démission en cours de mandat, auquel cas les autres parents devront combler le poste pour la durée non écoulée du mandat (55 LIP).</p>	<p>Comme nous avons le nombre nécessaire les 3 personnes suivantes ont été élues : Marie-Josée Simard Catherine Caillouette Mathieu Landry Otis</p> <p>Accepté à l'unanimité par processus d'élections.</p> <p>Mme Marie-Ève Côté est nommé substitut aux parents du CÉ.</p> <p>Accepté à l'unanimité par processus d'élections.</p>	<p>R-CE-19-20-005</p> <p>R-CE-19-20-006</p>
<p>12. Élection d'un parent du CÉ comme représentant au comité de parents (47 LIP). N.B. Doit être choisi parmi les membres parents du CÉ.</p>	<p>Les personnes suivantes se présentent pour les élections : Mélanie Chénard</p> <p>Mme Mélanie Chénard sera nommé représentante au comité de parents.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p>	<p>R-CE-19-20-007</p>

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION ADOPTION
<p>13. Élection d'un parent du CÉ comme représentant substitut au comité de parents (47 LIP). N.B. Doit être choisi parmi les membres parents du CÉ.</p>	<p>Les personnes suivantes se présentent pour les élections : Marie-Josée Simard</p> <p>Mme Marie-Josée Simard sera nommé représentante au comité de parents.</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p>	<p>R-CE-19-20-008</p>
<p>14. Décision de former ou non un OPP (96 LIP).</p> <p>14.1 Détermination du nom de l'OPP;</p> <p>14.2 Détermination de la composition de l'OPP;</p> <p>14.3 Détermination des règles de fonctionnement de l'OPP;</p> <p>14.4 Élection des membres de l'OPP.</p>	<p>Opp de Lanouette</p> <p>Parents volontaires en rotation.</p> <p>Rôle de présidente et de trésorière à déterminer lors de la première réunion le 25 septembre. Règles de fonctionnement : 1 rencontre par mois environ, 1 compte-rendu des rencontres, 1 bilan annuel. Déterminer les priorités école avec la direction.</p> <p>Membres de l'OPP : Amélie April, Cynthia Ouellet, Geneviève Leblanc, Josée Martel, Marie-Ève Bernier, Marie-Josée Simard, Marie-Pierre Thériault, Sophie Desrosiers et Vicky Gauthier.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Simard APPUYÉ PAR Mme Josée Martel</p> <p>QUE l'OPP poursuive ses activités pour 2019-2020 selon les informations mentionnées plus haut.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE-19-20-009</p>

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION ADOPTION
<p>15. Décision de former un comité de parents du service de garde (256 LIP).</p> <p>15.1 Modalités à établir par le conseil d'établissement</p>	<p>Ce point est annulé</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR _____</p> <p>APPUYÉ PAR _____</p> <p>QU' il y aura ou non un comité de parents du service de garde.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE-19-20-010</p>
<p>16. Information de la direction :</p> <p>16.1 Projets de l'année et portrait de l'école;</p> <p>16.2 Projet éducatif;</p> <p>16.3 Plan de lutte;</p> <p>16.4 Autres sujets.</p>	<p>393 élèves, 18 classes réparties de la maternelle à la 6^{ème} année. Mme Martine Paradis occupera un poste à 100% à La Croisée, c'est Karine Fortin qui sera à 4 jours à Lanouette.</p> <p>Le désir de la direction c'est que tous se rallie au projet éducatif et qu'il devienne la priorité de L'école. On continue car nous sommes déjà des champions.</p> <p>Poursuite des objectifs</p> <p>Comédie musicale dans les estrades à St-Antonin et association à un groupe de musique, 5 juin 2019 date prévue.</p>	

SUJETS	DISCUSSION	PROPOSITION ADOPTION
17. Levée de l'assemblée.	<p>IL EST PROPOSÉ Mme Renée Lebreton APPUYÉ PAR Mme Catherine Caillouette</p> <p>QUE l'assemblée générale soit levée à 20h55.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE-19-20-011

Mme Josée Michaud, directrice

Mélanie Chénard, secrétaire